



## Décision relative à la demande d'ajout d'un nouveau nom commercial d'une matière fertilisante

*Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre V du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,*

*Vu la demande d'ajout d'un nouveau nom commercial à la matière fertilisante **VITANICA SI***

*de la société* COMPO EXPERT FRANCE

*enregistrée sous le* n°2023-2599

La mise sur le marché de la matière fertilisante désignée ci-dessus **est autorisée** en France pour les noms précisés dans la présente décision.

La présente décision s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.

*Le nouveau nom commercial ajouté par la présente décision est le nom BASFOLIAR SILIMAX.*



## Informations générales

|                             |   |
|-----------------------------|---|
| <b>Noms du produit</b>      | VITANICA SI<br>BASFOLIAR SILISTRESS<br>BASFOLIAR SILIMAX  |
| <b>Type de produit</b>      | Produit de référence  |
| <b>Catégorie du produit</b> | Ensemble de produits  |
| <b>Titulaire</b>            | COMPO EXPERT FRANCE<br>120, rue Jean Jaurès<br>92300 LEVALLOIS PERRET<br>France   |
| <b>Classe - Type</b>        | Matière fertilisante – Solution à base d'extrait d'algue et d'éléments minéraux – apport d'azote, phosphore, potassium et silicium. |
| <b>Etat physique</b>        | Solide  |
| <b>Numéro d'intrant</b>     | 908-2017.01   |
| <b>Numéro d'AMM</b>         | 1171276   |

L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit.

La présente décision peut être retirée ou modifiée si des éléments le justifient.

20/11/2023  
A Maisons-Alfort, le

Pour le directeur général et par délégation  
Le directeur des autorisations  
de mise sur le marché

DocuSigned by:  
*Bertrand BITAUD*  
33BC435FF8C6444...